

TARIFS – DROIT DES AFFAIRES ET DES SOCIÉTÉS

Constitution de société civile : Lettre de mission avec convention d'honoraire* à partir de 1500 euros TTC. + 600 euros (Provision débours formalités)

Constitution de société commerciale : Lettre de mission avec convention d'honoraire* à partir de 2400 euros TTC. + 600 euros (Provision débours formalités)

Modification d'une société (non liée à un acte tarifé) : Lettre de mission avec convention d'honoraire* à partir de 600 euros TTC. (+120 euros TTC par modification supplémentaire) + 600 euros (Provision débours formalité)

Pacte d'associés : Lettre de mission avec convention d'honoraire* à partir de 1800 euros TTC.

Radiation d'une société : Lettre de mission avec convention d'honoraire* à partir de 2500 euros TTC.

Acquisition de parts de société : Lettre de mission avec convention d'honoraire* (3% HT x actif brut) avec un minimum de 4000 euros TTC.

Cession de parts de société : Lettre de mission avec convention d'honoraire* (1,5% HT x actif brut) avec un minimum de 4000 euros TTC.

Cession de droit au bail : Lettre de mission avec convention d'honoraire* 1 mois de loyer avec un minimum de 1500 euros TTC

Cession de fonds de commerce :

a- A la charge du cessionnaire :

Lettre de mission avec convention d'honoraire* 3 % TTC du prix avec un minimum de 3600 euros TTC. + 800 euros (Provision débours formalités)

b- A la charge du cédant :

- Honoraire de séquestre couvrant la période de solidarité : 2% TTC du prix, avec un minimum de 1200 euros TTC
- Honoraires de formalités liées à la solidarité fiscale : 360 € TTC
- Gestion des oppositions des créanciers sur prix de cession : 120 € TTC / opposition reçue
- Confrère : Domiciliation et gestion des oppositions sur prix de cession : Convention d'honoraires de 400 € TTC + 120 € TTC / opposition reçue
- Provision pour débours en cas de radiation au RCS : 300 €

Dissolution et liquidation de société : Lettre de mission avec convention d'honoraire* (3% TTC x actif brut) avec un minimum de 4000 euros TTC. + 1200 euros (Provision débours formalités).

Dissolution par Transmission Universelle de Patrimoine : Lettre de mission avec convention d'honoraire* (1,2 % TTC x actif brut) avec un minimum de 2000 euros TTC. + 800 euros (Provision débours formalités).

Suivi déclarations fiscales annuelles : Sur devis, sur la base d'un taux horaire de 300 euros TTC/heure.

Secrétariat juridique de société :

- Procès-verbal d'assemblée générale : à partir de 360 euros TTC
- Dépôt de pièces : à partir de 240 euros TTC

Bail commercial : Lettre de mission avec convention d'honoraire* 12 % du loyer annuel avec un minimum 1800 € TTC.

* Base de calcul des honoraires : 240 € TTC / heure

Mise à jour au 28.02.2024

Possibilité de prévoir en sus (honoraires à prévoir suivant lettre de mission) :

- *Visite et description des locaux donnés à bail*
- *Audit de la situation juridique de l'immeuble au regard de l'activité envisagée par le preneur*
- *Négociation avec les parties sur les différentes clauses à insérer dans le bail*
- *Négociation avec les parties en vue de la fixation d'un nouveau loyer*
- *Mise en place avec l'huissier des significations prévues par le statut (congé, offre et demande de renouvellement etc...)*

NB : Liste non exhaustive :

Ce tarif ne comprend pas notamment :

- **Les augmentations de capital par apport en nature**
- **Les réductions de capital**
- **Les TUP et fusions**

* Base de calcul des honoraires : 240 € TTC / heure

TARIFS – PRESTATIONS GENERALES

Etude patrimoniale : Lettre de mission avec convention d'honoraire* avec un minimum de 3600 euros TTC.

Intervention dans un dossier de succession (régulé par un confrère) : Lettre de mission avec convention d'honoraire* avec un minimum de 1500 € TTC.

Frais de déplacement : 240,00 € + 1,20 € TTC par kilomètre au-delà de 20km.

Acceptation d'un mandat irrévocable de versement de fonds à une banque 60.00 € TTC

Versement des fonds à un tiers en exécution d'un mandat irrévocable 30.00 € TTC

Déplacement à un rendez-vous hors de l'office 120.00 € TTC

Paiement de factures pour le compte du client, par facture 48.00 € TTC

Demande de déblocage de fonds, par demande 30.00 € TTC

Déclaration de revenus (IRPP), par heure (avec un minimum de 3h) 240.00 € TTC

Déclaration d'Impôt de Solidarité sur la Fortune (IFI), par heure 240.00 € TTC

Déclaration fiscale de capitaux d'assurance-vie 480.00 € TTC

Assistance rédaction d'un courrier juridique : à partir de 180 € TTC

Procuration sous seing privé : à partir de 180 € TTC

Dépôt de pièces : à partir de 240 € TTC

Légalisation de signature (hors analyse et explication du document) : à partir de 60 € TTC

Attention ces honoraires sont exclusifs des débours, taxes et impôts dont le montant sera communiqué au client préalablement à toute prestation. Les déplacements à domicile sont facturés en sus : à partir de 240 € TTC, selon la distance.

Les règlements peuvent être effectués par chèque, par CB ou par virement.